

Recherche sur le rôle des maîtres de stage dans la formation initiale des enseignants

PROPOSITION D'UN DISPOSITIF DE FORMATION

Juillet 2001

**Université Libre de Bruxelles
Service des Sciences de l'éducation**

Bernard Rey, professeur
Sabine Kahn, chercheuse
Avenue F. D. Roosevelt, n° 50
1050, Bruxelles
Tél. : 02 650 56 87, 02 650 54 58
Fax : 02 650 56 90
brey@ulb.ac.be
Sabine.Kahn@ulb.ac.be

**Facultés Universitaires de Namur
Département Education et
Technologie**

Jean Donnay, professeur
Karine Dejean, Evelyne Charlier, chercheuses
Rue de Bruxelles, n° 61
5000, Namur
Tél. : 081.72.50.67
Fax : 081.72.50.64
jean.donnay@fundp.ac.be
karine.dejean@fundp.ac.be

PROPOSITION POUR UN DISPOSITIF DE FORMATION DES MAÎTRES DE STAGE

Principes organisateurs

- Formateur de terrain est un métier en voie de professionnalisation qui repose sur des compétences de **praticien réflexif**. Cette professionnalisation se fonde sur **une identité professionnelle nouvelle**.
- La formation professionnelle d'un enseignant implique une articulation théorie-pratique qui repose sur **un partenariat** entre les différents acteurs de la formation : la HE¹, les maîtres de stage, les chefs d'établissement, les équipes éducatives, où chacun de son lieu spécifique collabore au projet commun négocié.
- Les moments de formation s'inscrivent dans un développement professionnel et personnel qui s'alimente au quotidien grâce à une **attitude réflexive sur ses propres pratiques**.
- Le curriculum proposé laissera **ouverts certains espaces d'appropriation** qui respectent les cultures spécifiques des différents partenaires impliqués (HE, école d'accueil, etc.).

Compétences à développer dans le curriculum

Les différentes compétences ont été organisées selon un ordre qui exprime une chronologie temporelle et non un ordre de préséance.

- 1) Expliquer comme praticien réflexif ses propres pratiques pour le stagiaire et dialoguer avec lui à ce propos
- 2) Expliciter à destination de la HE et amener le stagiaire à découvrir activement les conditions d'exercice du stage : la classe, l'organisation de l'école, les programmes, le projet d'établissement, les relations avec les parents, l'insertion de l'école dans son environnement socio-culturel
- 3) Expliciter avec la HE et le stagiaire les conditions de la formation « in situ », les principes et les modalités des évaluations « in situ », identifier les espaces de négociation des uns et des autres :
 - construire un langage commun,
 - contractualiser un partenariat,
 - partager des modèles pédagogiques et didactiques,
 - négocier avec les HE certaines facettes de l'évaluation,
 - situer et communiquer avec les stagiaires les critères de l'évaluation (régulation formative, évaluation sommative, évaluation certificative),
 - créer collectivement un savoir transférable dans les pratiques de chacun.
- 4) Faire analyser par le stagiaire ses pratiques dans la classe

¹ Afin de ne pas alourdir le texte, nous utiliserons l'expression « Haute Ecole » pour signifier département pédagogique de la haute école et conseil de département

- 5) Savoir exprimer à travers son langage et ses attitudes que le stagiaire est reconnu comme un enseignant en voie de professionnalisation et plus seulement comme un étudiant
- 6) Réfléchir sur sa pratique de formateur de terrain en vue du développement de ses compétences et de son identité professionnelles.

Propositions d'activités

Quelques remarques préliminaires :

Il s'agit de propositions d'activités. Les différentes HE pourront puiser celles qui leur conviennent ; dans tous les cas il faudra veiller à ne pas alourdir la tâche des maîtres de stage.

Les cinq premières activités ont été conçues par l'équipe de l'ULB, il convient donc de s'adresser à cette équipe pour toute information supplémentaire. Les activités suivantes ont été élaborées par l'équipe du DET qui pourra fournir également tous les renseignements pour d'éventuelles précisions.

Par ailleurs, les HE ayant déjà développé des activités de formation de M de S peuvent partager leurs expériences avec d'autres.

1. **Confection par chacun des maîtres de stage de sa "présentation générale d'enseignement" (PGE). Échanges entre maîtres de stages et professeurs des Hautes Écoles sur ces PGE².**

Le maître de stage tentera, dans un document de préciser l'organisation matérielle et temporelle de sa classe (ou de ses classes), les règles et sanctions qu'il a établies dans sa classe et la manière dont il l'a fait, la proximité et la distance socio-affective qu'il a choisi d'avoir avec ses élèves, le choix des situations de travail, ses options didactiques, la programmation annuelle des matières, le dispositif d'évaluation, les rapports avec les parents, les modes de collaboration avec les autres enseignants, etc. Pour chacun de ces points, il s'efforcera d'indiquer les explications techniques, psychologiques, sociologiques, éducatives, éthiques, philosophiques, etc., qu'il peut donner à ses choix.

Ce travail contribue à la construction de la **compétence 1** ("expliciter ses propres pratiques pour le stagiaire et dialoguer avec lui à ce propos") et de la **compétence 2** (" expliciter pour le stagiaire, les conditions d'exercice du stage"). Il est également un excellent document de base pour la **compétence 3** ("négocier la formation in situ avec les professeurs de la Haute École et le stagiaire").

2. **Rédaction par chaque futur maître de stage de la liste des aspects du métier qu'il a envie de faire partager par des jeunes qui aspirent à devenir enseignants. Échanges entre maîtres de stages et professeurs des Hautes Écoles sur ces listes.**

Cette production est destinée à ce que le maître de stage potentiel éprouve son désir d'assumer cette fonction de maître de stage et commence ainsi un travail d'identification au statut de

² Document ULB en annexe

formateur. Elle prépare à la **compétence 6** ("Réfléchir sur sa pratique de formateur de terrain dans la perspective du développement de ses compétences et de son identité").

3. Mise en situation d'entretien avec un stagiaire sur sa prestation.

Il s'agit là directement de la construction de la **compétence 4** ("Faire analyser par le stagiaire ses pratiques") et surtout de la **compétence 5** ("Exprimer par son langage et son attitude que le stagiaire est reconnu comme un enseignant en vue de professionnalisation, et non pas un élève").

Le dispositif, dans le cadre du partenariat, pourrait être le suivant :

- a) Le groupe de professeurs de la Haute École et de futurs maîtres de stage discute de la liste de règles ci-dessus, la complète et l'aménage.
- b) Un stagiaire volontaire conduit une leçon avec des élèves devant le groupe.
- c) Un des futurs maîtres de stage (volontaire), conduit un entretien avec le stagiaire sur la leçon, devant le reste du groupe.
- d) Le groupe échange sur la manière dont l'entretien a été conduit.

Ce fonctionnement, qui existe dans d'autres pays, présente l'inconvénient que la phase c) au cours de laquelle un entretien entre deux personnes a lieu devant tout un groupe est quelque peu artificielle. Mais les bénéfices qu'il apporte compensent largement cette difficulté. Celle-ci est d'ailleurs très réduite dès lors qu'il s'agit de volontaires qui savent qu'en aucune manière ils ne seront évalués sur la base de ces situations et qui prennent l'activité comme une sorte de jeu de rôles.

4. Échanges entre professeurs de la Haute École et futurs maîtres de stage sur des scénarios de situations critiques.

Il s'agit là que le groupe discute de scénarios de prestations de stagiaires sur lesquelles il pourrait y avoir divergence entre l'avis du professeur de la Haute École au nom de principes didactiques ou d'exigences épistémologiques de la discipline et l'avis du maître de stage au nom des contraintes de terrain.

L'enjeu est là de permettre une confrontation, sur un terrain neutre, entre les logiques de formation des professeurs d'école normale (et tout spécialement des didacticiens) et celles du praticien de terrain.

En outre, elle est une excellente manière de contribuer à la construction de la **compétence 4**. (Négocier la formation in situ avec les professeurs de la Haute École et le stagiaire") et de la **compétence 1** ("explicitier ses propres pratiques pour le stagiaire et dialoguer avec lui à ce propos"), non plus dans une modalité écrite comme le fait la PGE, mais sur le mode oral, dans l'échange argumenté.

5. Construction en commun entre professeurs de la Haute École et futurs maîtres de stage d'un outil de présentation de l'établissement et de la classe au stagiaire en début de stage.

Cet outil prépare directement à forger la compétence 2 (" expliciter pour le stagiaire, les conditions d'exercice du stage").

6. Formation à la contractualisation institutionnelle des relations avec les différents partenaires de la formation du stagiaire

Objectifs possibles :

Amener le maître de stage à :

- Pouvoir établir en collaboration avec les HE et le chef d'établissement les dimensions à intégrer dans un contrat institutionnel en vue de définir les conditions de leur partenariat .
- Expliciter ses attentes comme praticien et comme maître de stage.
- Prendre conscience des multiples facettes de son rôle dans la formation pratique du stagiaire .
- Pouvoir décoder les attentes des HE et des stagiaires .
- Gérer les compatibilités, les incompatibilités, les zones négociables ou non entre les différents projets et valeurs défendus par les acteurs.

Amener chacun des acteurs à :

- Définir les termes de leurs engagements et reconnaissances mutuels ainsi que leurs responsabilités et leurs places respectives .
- Définir les rôles et le poids de chacun dans les évaluations certificatives .
- Etablir un projet commun de formation pratique des stagiaires.
-

Activités possibles : activités contribuant au développement de la **compétence 3** et de la **compétence 6**

Au sein de la HE constitution d'un groupe de maîtres de stage issus de différentes écoles :

- Explication et partage des dimensions à prendre en compte pour rédiger un contrat institutionnel de partenariat, repérage des zones négociables et des zones contractualisables mais non négociables.
- A partir de la présentation d'un certain nombre de contrats types, construction d'un contrat qui rencontre les spécificités de a) et définition des modalités de régulation de celui-ci.

- Structuration commune d'un outil dosant les rapports oraux et écrits intégrables dans un dispositif d'évaluation des prestations du stagiaire.

7. Formation à la construction de contrats didactiques d'insertion du stagiaire dans l'école et dans la classe

Objectifs possibles

Amener le maître de stage à :

- Analyser la culture de son école, les valeurs institutionnelles et organisationnelles qui y prévalent.
- Pouvoir faire découvrir activement aux stagiaires quelle est la culture de l'école, quelles sont les relations de travail, les relations d'équipe, les projets de l'établissement avec les difficultés qui sont associées comme dans de très nombreux milieux de travail.
- Pouvoir expliciter pour le stagiaire ses choix didactiques, pédagogiques, ses pratiques de gestion de la classe, les règles de discipline instituées.
- ...

Activités possibles : activités contribuant au développement des **compétences 1, 2 et 6**

Au sein de la HE, constitution d'un groupe de maîtres de stage appartenant à différentes écoles :

- Analyse d'un cas de fonctionnement d'une école : par exemple, à partir d'un certain nombre de documents relatifs à cette école (projet d'établissement, PV de réunions du conseil de participation, journal de l'école, règlement de discipline, etc.), amener chacun des participants à dégager les valeurs qui fondent la culture de l'école, les règles explicites et implicites et à les comparer à celles de leur propre école.
- Séances de co-développement³: un participant apporte un problème authentique non résolu qu'il rencontre actuellement dans son école. Les autres participants se positionnent comme experts et lui suggèrent des solutions. Les différentes solutions proposées sont analysées en vue d'examiner dans quelle mesure elles sont transférables dans le contexte culturel spécifique de cette l'école. Ensuite, chacun des participants rapporte les solutions proposées au contexte culturel de sa propre école et examine les similitudes et les différences.

La même activité peut être proposée pour un problème rencontré au niveau de la classe. Dans ce cas, chacun est amené à expliciter les modes de fonctionnement de sa classe, les règles édictées, implicites ou explicites, etc.

Cette activité suppose un encadrement par un animateur formé à ce type de technique qui requiert une méthodologie rigoureuse et une régulation temporelle stricte.

³ Voir documents FUNDP

- En séance collective, à partir d'un cahier de planification des matières apporté par un des participants, faire expliciter les modèles pédagogiques, les choix des stratégies didactiques et pédagogiques, les choix en matière d'évaluation, d'organisation temporelle, les situations d'apprentissage valorisées, etc.
- En séance collective, à partir d'un ou plusieurs modèles (voir annexe, le modèle META, et le modèle des postures), établir les éléments intervenant dans le processus de construction de l'identité professionnelle d'un enseignant.
- ...

8. Formation à l'élaboration du contrat d'apprentissage entre le stagiaire et le maître de stage

Objectifs possibles

Amener le maître de stage à :

- Expliciter son projet personnel et professionnel à travers le stage .
- Aider le stagiaire à clarifier son projet d'apprentissage et de développement professionnel et personnel et à le mettre en lien avec le projet de la HE (trouver des zones communes entre les différents projets) .
- Négocier avec le stagiaire ses objectifs d'apprentissage et de développement professionnel et les mettre en lien avec ceux du stage et de la HE.
- Définir avec le stagiaire les activités à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Activités possibles : activités contribuant au développement de la **compétence 1** et de la **compétence 5**

Au sein de la HE, constitution d'un groupe de maîtres de stage appartenant à différentes écoles et à partir d'une préparation de leçon rédigée par un stagiaire identifier :

- quelles questions un maître de stage pourrait poser au stagiaire pour l'amener à expliciter ses choix pédagogiques et didactiques ? (voir annexe pense-bête pour préparer un cours⁴)
- de quelles informations un maître de stage a-t-il besoin pour anticiper ce qui va se passer dans la classe ?
- ...

Activités contribuant au développement de la **compétence 6**

Au sein de la HE, constitution d'un groupe de maîtres de stage appartenant à différentes écoles :

- Construire un blason qui représente le projet professionnel du maître de stage :

⁴ voir annexe document FUNDP

- individuellement chaque maître de stage construit un blason qui représente son projet professionnel en tant que maître de stage ;
- en groupe, chaque participant explicite pour les autres les différentes zones de son blason. Ensuite, collectivement le groupe établit des zones communes et des zones singulières ;
- en groupe, identification des compétences et des professionnalités à développer en tant que maître de stage et construction de l'identité professionnelle du formateur de terrain ;
- ...

Le maître de stage ayant lui même expérimenté cette activité pourrait faire le même travail avec le stagiaire.

- Construction d'outils : faire construire par les maîtres de stage en coordination avec le superviseur un contrat type d'apprentissage du stagiaire spécifiant les objectifs d'apprentissage, les compétences à développer, les activités à mettre en œuvre, les régulations possibles. Soumettre ce contrat pour validation à des stagiaires.
- Jeux de rôle ou simulations : dialogue entre un maître de stage et un stagiaire à propos du projet de stage du stagiaire, avec comme objectif d'aboutir à la rédaction d'un contrat d'apprentissage pour le stagiaire,
 - analyse du type de questions posées
 - analyse du type de contrat élaboré
 - ...

9. Formation à l'accompagnement du stagiaire : induction d'action-réflexion

Objectifs possibles :

- Comment créer les conditions (contraintes-liberté-complexité...), qu'offrir comme ressources (documents tout faits, à rechercher...) et que dire au stagiaire (injonctions-conseils-actions possibles, aucune indication) pour induire chez lui des conduites adéquates en relations pédagogiques, organisation de la classe, regroupement d'élèves, didactique, interactions, etc.) ?
- Comment réguler ces inductions en fonction des compétences du stagiaire, du plan de progressivité, des contrats didactiques et d'apprentissages ?
- Comment favoriser progressivement les prises d'autonomie et de risque du stagiaire dans une perspective de cré-action ?
- Comment le maître de stage peut-il gérer ses propres tensions entre: laisser le stagiaire faire ses essais et se construire son identité singulière et le faire agir comme on voudrait qu'il agisse ?

- Comment faire utiliser les modèles pédagogiques et didactiques prônés par la HE et les concilier avec ceux auxquels les élèves sont habitués ?
- Comment réguler « formativement » les actes et les apprentissages du stagiaire ?

Activités possibles : activités contribuant au développement des **Compétence 3 et 4**

- Dialogue singulier avec les professeurs et superviseurs de la HE à propos de certains stagiaires qui interpellent particulièrement leur formateurs à propos de leur style d'enseignement, de leur potentiel, de leurs difficultés etc.. En situation réelle, implication du stagiaire dans l'analyse des événements vécus par lui, en situation rapportée (en différé) le maître de stage s'entraîne à décrire les événements vécus par lui et le stagiaire.
- Partage d'expérience entre maîtres de stage à partir de cas concrets (exemplaires centraux ou prototypes) et mise en évidence collective de conduites possibles de la part des formateurs.
- Etablissement en partenariat avec la HE de plans de progression (outils de référence) vers l'autonomie du futur professionnel à négocier avec la stagiaire.
- Lors de séances avec d'autres maîtres de stage, analyses collectives des tensions à gérer entre les contraintes du programme, de la classe, ses propres modèles pédagogiques et didactiques, ceux de la HE et ceux du stagiaire. Etablissement avec la HE d'un modus vivendi spécifique à chaque formateur de terrain.
- En concertation avec la HE, production de dialogues possibles pour amener le stagiaire à réfléchir sur ses préparations de leçons et de séquences de leçon : jusqu'où ne pas aller dans l'induction ?
- En concertation avec la HE construire des outils qui amènent le stagiaire à mettre en mots ce qu'il a fait (décrire) et à le comparer à ce qu'il avait voulu faire (intention), ce qu'il pense avoir fait (interprétation), ce qui s'est passé et qu'il pense avoir eu comme effet, etc.
- Quelles questions poser au stagiaire pour qu'il diagnostique ses erreurs et ses réussites ? Un échange avec les pairs et la HE à propos du dialogue formatif permettrait au maître de stage de se constituer un capital de questions types à utiliser.
- L'utilisation de ces outils impliquent des attitudes (non projectives) que le maître de stage devrait pouvoir expliciter pour mieux gérer sa propre subjectivité d'enseignant-praticien (gérer son projet sur le stagiaire). Le partage de ces difficultés avec les pairs peut y aider.
- ...

10. Formation à l'induction de réflexivité ou le compagnonnage réflexif

Objectifs possibles (pour plus de détails voir annexe.)

- Préparer le maître de stage à mener un dialogue réflexif avec le stagiaire « avec compréhension mais sans complaisance par rapport au « réel » ; c'est-à-dire en étant capable par exemple de:

- écouter l'Autre (en gérant sa subjectivité) : le faire décrire ;
- décoder lui-même la situation à faire analyser (en objectivant le « réel construit »), la situer dans le temps et dans le processus de travail ;
- s'expliquer la situation (en étant conscient d'utiliser son expérience, sa subjectivité comme telles) ;
- faire expliciter par le stagiaire ses interprétations, ses analyses (ses intentions, les effets observés et les raisons qui les relient) mais les lui faire mettre en relation avec le réel et d'autres lectures possibles (multiréférentialité) ;
- faire mettre en relation ses théories personnelles avec les théories standardisées de l'enseignement, de l'apprentissage et des relations pédagogiques ;
- faire développer par le stagiaire un langage professionnel le plus rigoureux possible pour parler de ses pratiques ;
- faire remarquer au stagiaire où sa subjectivité, au lieu de l'aider à « voir », l'en empêche ;
- faire envisager d'autres façons de faire (la sienne étant une parmi d'autres) ;
-
- Préparer le maître de stage à mener un entretien (écoute active) avec le stagiaire, lui permettant d'explicitier ses a priori, ses intentions, ses choix et valeurs implicites éventuellement en l'aidant à réactualiser ses vécus d'élève, d'apprenant afin qu'il les gère explicitement dans ses conduites professionnelles.
- Préparer le formateur de terrain à faire apprendre le stagiaire par l'analyse de ses pratiques (mise en mental, formalisation, réactivation, mise en rapport avec le vécu...), pas de jugement ni sur les actes mais seulement mise en rapport avec les faits et les effets dans le réel, pas de jugement sur les personnes.
- Développer entre HE et maître de stage un langage commun d'analyse des pratiques.
- Aider le maître de stage à gérer sa propre subjectivité dans ses relations à l'Autre ; accepter la subjectivité de l'Autre sans se sentir menacé.
- Aider le maître de stage à se situer par rapport au stagiaire dans ses relations personnelles (gérer son degré d'implication, ses rapport fusion-distanciation) au cours du travail professionnel d'accompagnement.
- Faire prendre conscience au formateur de terrain son rôle dans le soutien affectif du stagiaire (encouragement, sécurisation, aide à l'évaluation de la prise de risque...).
- Clarifier avec le formateur de terrain ses postures allant d'inducteur d'action-réflexion à maître de stage réflexif en passant par formateur d'adulte, et praticien dans sa classe.
-

Activités de développement professionnel contribuant au développement des **Compétences 1, 4, 5 et 6**

En groupe à la HE

- Simulation de dialogue réflexif entre maîtres de stage (« immunisation des interlocuteurs) et analyse par les observateurs.

- Construction d'éléments de dialogues réflexifs calibrés (formulations à éviter, questions à éviter, phrases ambiguës , formulations à préférer).
- Analyse de témoignages de stagiaires (en présentiel ou rapportés) traitant des relations avec le maître de stage.
- Simuler un dialogue réflexif avec un stagiaire-témoin qui réagit soit spontanément soit à partir d'un canevas préétabli et non connu par le maître de stage-témoin.
- Enregistrement vidéo des séances précédentes et en groupe d'un dialogue réflexif.
- Etablissement en groupe de règles de fonctionnement en dialogue réflexif.
- Groupe de co-développement professionnel (voir plus haut) partant de situations problématiques vécues par un des participants dans son compagnonnage réflexif.
- Inventaire de situations types rencontrées et dialogue avec la Haute Ecole à propos des relations HE- Ecole- maître de stage, de changements de fonctionnement possibles.
- Exercice d'explicitation des tensions vécues (intersubjectives) à travers des témoignages, des jeux de rôles et de simulations.
- Constitution avec la HE d'une banque de cas rapportés pouvant servir pour créer des outils d'analyse de pratiques.

En relation singulière avec un professeur de la HE

- Dialogue réflexif entre prof et formateur de terrain à propos de ses conduites, dilemmes, hésitations, réussites etc.
- Partage d'expériences entre maîtres de stage d'une même école ou d'écoles différentes.
- Echanges d'expériences via Internet (courrier électronique, listes de discussions, forum, etc.).
- Rédaction de moments de dialogues réflexifs pouvant servir à expliciter à la HE les conduites que le maître de stage se donne comme faisant partie de sa professionnalité.
-